

TEMPERATURE.

Da 7 février 1910. Thermomètre de E. Claudel, Ophticien, Successeur de E. & L. Claudel, 918 rue Canal, N.O., Lne. Fahrenheit Centgrade

LE MARDI-GRAS.

Que dire du Mardi-Gras que nous n'avons déjà dit : de ce jour où les fronts les plus austères se dérident, où les gens les plus sérieux font des concessions à la gaieté et daignent rire lorsqu'ils se voient pas le visage d'un faux nez ou d'une fausse barbe pour faire comme la généralité des gens qui, se pénétrant de l'esprit du carnaval veulent que sous le règne du Roi bouffant la joie et le bonheur soient sans mélange.

Bien que hier le ciel fût gris, les foules ont sillonné nos rues dès le matin, se préparant à saluer le Souverain dont l'entrée dans la bonne ville du Croissant était annoncée pour une heure de l'après-midi.

Le tarif douanier français ET LES PUISSANCES.

La commission bruxelloise, chargée par le Conseil supérieur de l'industrie et du commerce d'examiner la situation créée par le nouveau tarif douanier français, poursuit ses travaux.

périodiques, dont 2 000 000 pour la Belgique.

La commission était saisie d'une autre proposition : 1° D'adopter une taxe de 5 ou 10 centimes par numéro ; 2° De supprimer le groupage.

Le directeur général des douanes a déclaré, au nom du ministre des finances, que, conformément à l'avis du Conseil supérieur de l'industrie et du commerce, les excédents de recettes provenant de la majoration des droits d'entrée sur les articles de luxe, et notamment sur les vins, pourront être affectés à des dépenses de services extraordinaires pour travailler au développement de l'outillage économique du pays.

La commission a estimé que le gouvernement ne pouvait se prêter à des négociations précipitées, et qu'à l'établissement d'un régime conventionnel stable entre les deux pays ne pouvait résulter que d'études parvenues avec toute la maturité qu'exige la gravité des intérêts en jeu.

On annonce que la Fédération des industriels et commerçants français a décidé d'envoyer en Belgique un délégué afin de faire une enquête sur la situation créée par les nouveaux tarifs français.

PETITS PORTRAITS

Hippolyte Babou avait recueilli soigneusement les jugements que Léon Gozlan émettait avec une sincérité sans indulgence sur ses confrères les plus illustres. Chateaubriand. — Narcisse de la mer Morte et du Jourdain. Homme pleureur et pas aveugle. Espèce de Saint-Christophe qui se fait porter par le Christ.

PROTÉE

Sous les traits d'un Astronome, Emervelle les foules par la splendeur du spectacle qu'il leur donne dans nos rues, Et amuse ses amis au bal qu'il leur donne à l'Opéra.

Mlle ALICE LEAKE, Reine. Olive Manson, Olga Roquet, Mary Ashley Stanton, Amélie Baldwin, demoiselles d'honneur.

Protée, le plus changeant des dieux, était parmi nous hier soir, et comme tous les ans, cette année encore, il avait pris des traits nouveaux. Pourquoi cet amour éternel du changement ? Est-ce simplement pour inviter la nature qui fait en ce moment sa toilette de printemps et s'approprie à revêtir sa robe nouvelle ? N'est-ce pas aussi, plus encore que pour nous plaire, pour nous flatter ? car nous sommes bien les plus changeantes, les plus inconstantes créatures qu'il y ait sur terre.

Du nouveau, il nous en faut, n'en fut-il plus au monde. Hier, donc, Protée s'était fait astronome et a fait passer sous nos yeux, après s'être lui-même montré, sur un char d'une indescriptible richesse, émergeant d'un Lotus à l'entrée de son palais, sur l'île de Pharos, les constellations du zodiaque : le Bélier, le Taureau, les Gémeaux, le Cancer, le Lion, la Vierge, la Balance, le Scorpion, le Sagittaire, le Capricorne, le Verseau et les Poissons. A ces tableaux, dont chacun représentait une des susdites constellations, Protée en avait ajouté plusieurs représentant le Soleil, la Lune, l'Etoile du Nord, l'Etoile du Matin, les Comètes vagabondes.

Protée, depuis qu'il nous vient à traiter les sujets suivants : 1882. — "A Dream of Egypt." 1883. — "History of France." 1884. — "The Aeneid." 1885. — "The Myths of China." 1886. — "The Visions of Other Worlds." 1887. — "Hans Andersen's Fairy Tales." 1888. — "Legends of the Middle Ages." 1889. — "The Hindoo Heavens." 1890. — "Elf Land." 1891. — "Tales of Genii." 1892. — "The Vegetable Kingdom." 1893. — "The Kalevala." 1894. — "The Shah Namah." 1895. — "Legends of Asgard and the Coon."

Théâtre de l'Opéra.

La troupe de M. Layolle donnera encore deux représentations et piera bagage. Elle quittera la Nouvelle-Orléans vendredi matin pour se rendre à Kansas City où elle donnera quelques représentations, puis poursuivra sa tournée.

Les artistes de M. Layolle sont engagés pour jusqu'à la fin d'année ; le Directeur a cependant la faculté d'écourter sa tournée et de disloquer sa troupe. Il est absolument certain que M. Layolle ne nous reviendra pas l'an prochain comme directeur du théâtre ; les conditions que lui imposent les propriétaires du théâtre n'étant pas acceptables selon lui.

TULANE.

C'est devant une salle archicomble que "Little Nemo" a été joué hier soir au Tulane, et le succès de cette charmante féerie paraît s'accroître à chaque représentation.

- 1896. — "Dumb Society". 1897. — "Orlando Furioso". 1898. — "A Trip to Wonderland". 1899. — "E Pluribus Unum". 1900. — "Tales of Childhood". 1901. — "Akyris, the Magnificent". 1902. — "Flora's Feast". 1903. — "Cleopatra". 1904. — "The Alphabet". 1905. — "The Rubaiyat". 1906. — "The Inspirations of Proteus". 1907. — "The Queen of the Serpents". 1908. — "Light of Asia". 1909. — "Romance of Wales".

GRESCENT.

C'est devant un public enthousiasmé que les artistes de la troupe du Crescent ont donné dimanche soir la première représentation de "The Girl of the Golden West", une magnifique comédie-dramatique qui met en scène la vie des plaines de l'ouest aux débuts de leur colonisation, sujet toujours intéressant pour la foule.

ORPHEUM.

La direction de l'Orpheum, qui fait toujours bien les choses, a voulu se distinguer spécialement pour la semaine du Carnaval et offre depuis hier au public un programme tout à fait supérieur. Le principal numéro de ce nouveau programme est celui présenté par la troupe George Auger, qui joue un acte de vaudeville original et intéressant, intitulé "Jack the Giant Killer".

COUR CIVIL DE DISTRICT.

Mlle Deborah Klefforth vs N. O. Brewing Co., réclamation de \$300. Schmidt & Ziegler Co. vs Sang, Yuen & Co., réclamation de \$124.58 sur un compte courant.

Une lettre du Consul de France.

Le Consul de France à la Nouvelle-Orléans à Son Excellence Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères.

Le bel élan de charité, à l'égard des victimes des inondations françaises, que j'étais heureux de signaler à Votre Excellence par ma lettre du 28 janvier dernier, a continué à s'affirmer pendant les jours qui ont suivi cette communication. Le montant des souscriptions recueillies par la Société du 14 Juillet ou apportées à ce Consulat dépasse actuellement 4,000 dollars ; les sociétés françaises avaient déjà directement adressé au Département une somme de 1,100 dollars ; enfin la recette réalisée par la représentation donnée à l'Opéra français est de près de 2,000 dollars ; en somme jusqu'à présent, la Nouvelle-Orléans a contribué pour environ 45,000 francs à l'apport charitable qui afflue de tous côtés pour venir en aide aux infortunés français. Ce résultat est tout à l'honneur de la ville si généreuse de sa résidence.

La représentation dont je parle plus haut a eu lieu le 2 février, à l'Opéra français, devant une salle absolument comble et toute vibrante de sympathie pour les misères qui affligent notre pays. Les plus hautes notabilités de l'Etat et de la Ville avaient tenu à m'environner dans la loge officielle. J'ai adressé aux spectateurs, au cours de cette soirée, une allocution dont Votre Excellence trouvera ci-joint le texte et qui datera, pour les chaleureuses manifestations qui l'ont accueillie, comme un des souvenirs inoubliables de ma carrière. C'est au milieu d'un silence glorieux que j'ai prononcé des paroles qui ont soulevé dans mon auditoire une émotion et une pitié aussi intenses que celles qui, m'animant moi-même, j'ai été bien largement récompensé du devoir que je remplissais à ce moment par la cordiale et touchante sympathie qui a été entière, aploiyée jusqu'aux larmes par nos délégués, à témoigner à la France et à son représentant.

Arrivée de M. Bréant.

Nous avons reçu hier l'agréable visite de M. Maurice Bréant, le sympathique représentant aux Etats-Unis et au Canada de la maison Eclairie Dupont, de Bordeaux. M. Bréant vient passer quelques jours à la Nouvelle-Orléans où ses amis et ses clients sont nombreux. L'excellent homme a été en proie à l'inquiétude la plus vive pendant plusieurs jours ; M. Bréant habite Paris et il craignait qu'elle ne fût du nombre des personnes que l'inondation a forcées à abandonner leurs demeures.

L'apaisement s'est fait dans son esprit depuis que les nouvelles de la-bas sont rassurantes ; et son séjour dans notre ville lui permettra, tout en s'occupant des intérêts qui lui sont confiés, de se reposer des éprouvantes fatigues de la vie active qu'il mène.

NAISSANCES.

Mmes Chas Grinnell Cobb, une fille ; Geo. W. Digges, une fille ; Lionnel F. Eavret, un garçon ; Julien Journé, un garçon ; Biddell H. Snow, un garçon ; Chas G. Canon Jr., une fille ; W. C. Canon, une fille ; Phil L. Miller, un garçon ; Stephen F. Davis, un garçon.

DÉCÈS.

Estelle M. Walzer, 4 mois, 2114 S. Claiborne ; Annie Haughey, 56 ans, 8011 Hickory ; Jas A. C. Bergeron, 26 ans, 836 N. Dorgenois ; Matthew Garrigan, 48 ans, 3455 Magasins ; Jean T. Hilbert, 82 ans, 577 Bourbon ; Vve Harriette Schwartz, 58 ans, 4420 S. Bemparts ; Dora B. Hill, 87 ans, Asile des Petites Soeurs des Pauvres ; Julius Brdy, 44 ans, Hôpital de Charité ; Emile E. Rittes, 14 jours, 1927 Huitième ; Louis LeBlanc, 42 ans, 2402 Calhoun ; Joseph Guidon, 23 ans, 1234 Arts ; Justin Darel, 79 ans, 912 N. Bemparts ; Céclie Lacotte, 46 ans, 1720 Oak ; Peter Pardo, 53 ans, Hôpital de Charité ; Louis E. Heno, 3 mois, 700 Delbonde.



CAPT. GEORGE AUGER ET COMPAGNIE, Le plus grand cœur du monde assisté du plus petit comédien et autres dans "Jack the Giant Killer", à l'Orpheum.

BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès inscrits dans les derniers 24 heures. MARIAGES. Albert S. Lyons à Adele Garrett ; Wm C. Stienwald à Mary V. Robert ; Miles Purnal à Sadie Pender ; L. Mares à Clara Simon ; Theophile Armand à Bertha Carter ; Joseph Lewis à Cecile Delone ; Noel A. Babin à Erika A. Targino ; Sidney J. Varney à Winifred M. Widley ; Chas. Lavardio à Lena Belair ; Moses Graham à Patsy Harton ; Hy H. Farrell à Christina L. Krohn ; Epsy E. Smith à Cora J. Juliett.

NAISSANCES.

Mmes Chas Grinnell Cobb, une fille ; Geo. W. Digges, une fille ; Lionnel F. Eavret, un garçon ; Julien Journé, un garçon ; Biddell H. Snow, un garçon ; Chas G. Canon Jr., une fille ; W. C. Canon, une fille ; Phil L. Miller, un garçon ; Stephen F. Davis, un garçon.

DÉCÈS.

Estelle M. Walzer, 4 mois, 2114 S. Claiborne ; Annie Haughey, 56 ans, 8011 Hickory ; Jas A. C. Bergeron, 26 ans, 836 N. Dorgenois ; Matthew Garrigan, 48 ans, 3455 Magasins ; Jean T. Hilbert, 82 ans, 577 Bourbon ; Vve Harriette Schwartz, 58 ans, 4420 S. Bemparts ; Dora B. Hill, 87 ans, Asile des Petites Soeurs des Pauvres ; Julius Brdy, 44 ans, Hôpital de Charité ; Emile E. Rittes, 14 jours, 1927 Huitième ; Louis LeBlanc, 42 ans, 2402 Calhoun ; Joseph Guidon, 23 ans, 1234 Arts ; Justin Darel, 79 ans, 912 N. Bemparts ; Céclie Lacotte, 46 ans, 1720 Oak ; Peter Pardo, 53 ans, Hôpital de Charité ; Louis E. Heno, 3 mois, 700 Delbonde.

COUR CIVIL DE DISTRICT.

Mlle Deborah Klefforth vs N. O. Brewing Co., réclamation de \$300. Schmidt & Ziegler Co. vs Sang, Yuen & Co., réclamation de \$124.58 sur un compte courant.

Louise Osborne vs Sewrage & Water Board, action en dommages de \$150. Morris Building & Land Co. vs D. J. Tortorich, réclamation de \$250 sur des billets. Mme Daniel Lynch vs Dan Lynch, séparation de corps et biens. Mme Rosa German vs Morris man, injonction. Demande d'émancipation : Edward Burgard. Mme Pearl Cunningham vs Bridge Co., action en dom \$30,000. Successions ouvertes : Clarissa Harris, Rosa F. Minick, A. Fisher, John V. Hy H. Schwabacher.



JOE CAWTHORN, Dan. "Little Nemo" de Klaw et Erlanger, au Tulane.

Feuilleton

—DE— L'ABELLE DE LA N. O. DEUX PASSIONS GRAND ROMAN INEDIT. PAR CHARLES MEROUVEL TROISIEME PARTIE Un drame du mariage XIV CLAIR DE LUNE (Suite.) Un chevreuil vint à passer dans le chemin qui bordait le bois, à dix pas de lui.

Il ajusta avec sa trique en guise de fusil, en ricanant, et fit : — Pa-tu es mort ! L'animal bondit et fila à travers champs, tandis que Crépinet disait : — Pas si sot que de faire parler la poudre ! Ça fait du bruit, la poudre, ça attire le monde, tandis qu'un fil de laiton, ça fait de la besogne et les rosses de garde ne se doutent même pas qu'on les dévalise. A cent pas de son premier collet, il le tira en arrière. — Rien, dit-il, mauvaise passe. J'aurais dû m'en méfier ! Pourtant, il le lâcha à sa place. On ne savait pas encore, il faudrait voir un autre jour. Un peu plus loin, il ent une nouvelle abaisse. Une superbe coq faisait état pris par une patte et se débattait avec l'énergie du désespoir. En deux mouvements Crépinet lui tordit le cou en disant : — Tu ne vas pas nous f... la paix, sacré grenouillard ! Puis ce fut un troisième sacré, mais dérisoire. — Un méchant lapin ! murmura le bossu en l'engouffrant dans sa poche qui commençait à s'alourdir. La récolte était bonne. Mais toute médaille a son revers. Crépinet, poursuivant le cours de ses exploits, après avoir examiné sans succès une demi-douzaine de ses engins de destruct-

tion, venait enfin d'en trouver un qui avait étranglé un levraut de quatre livres. A genoux dans la bruyère, il le détachait consciencieusement, l'envoyait rejoindre son batin dans sa poche aux voraces propretés, et se remettait à l'ouvrage, pour des masses de subéquents, lorsque du tronc d'un hêtre vint un grand corps se détacha brusquement et un long bras au bout duquel un poing formidable s'emmanchait, s'abattit sur l'épaule du bossu et s'y cramponna comme avec une pince de fer. Crépinet poussa un cri sauveur : — Nom de D... ! Deux fortes voix ripostèrent : — Pinot ! — Il n'avait rien à répliquer. Il s'était. Flagrant délit. Ses prises dans sa poche, son dernier hêtre entre les mains ! Pas moyen de nier ! Pas moyen de réléter non plus ! Sa trique était tombée dans la bruyère et les deux gardes, un petit et un grand, des frères. Simon et Louis Follet, la carabine sur le dos, solides comme des portefaix, nerveux comme des latteurs, le tenaient ferme chacun de son côté et le cadet ricanait dans sa barbe jaune et disait : — Des feignants, mon vieux

bancaal, des propres à rien, les gardes, c'est possible, mais quand ils veulent tout de même !... C'était humiliant en vérité ! Mais que faire ? Le grand Follet donna une tape sur le sac au gibier de Crépinet et une seconde sur son dos en disant : — On ne sait pas, en vérité, laquelle des deux bosses est la plus grosse. Et le cadet reprit en tirant sa montre : — Allons, oust ! On ne va pas perdre sa nuit à turbiner dans le bois. Deux heures du matin ! Il est temps d'aller se couler entre les draps ! En route, mon ami. — Vous n'allez pas m'emmener avec vous, peut être bien ! objecta Crépinet. — Certainement que si ! — Où ça ? — Quand tu seras arrivé, tu le verras. Ne fais pas de façon, va, mon vieux bossu, on ne te coupera pas le cou pour quelques bœufs à plumes ou à poil. Tu n'as pas affaire à des gens malaisants. Il ne sont que trop bêtes ! Mais voilà... Le maître a besoin de te parler. — Quel maître ? — On te le dira demain, au petit jour. En attendant, on va t'offrir une bonne chambre à coucher. — Et si je n'en veux pas ?... Louis Follet n'aimait pas le bossu qui s'était si souvent mo-

qué de lui. Il était moins patient que son aîné et grondait : — Je n'engagerais pas à faire le malin. Je crois bien que ça ne te réussirait pas. En route ! Tu viendras relever demain le reste de tes collets. On ne t'en empêchera pas. Je pense que pour le moment ce n'est pas de ça qu'il s'agit. — De quoi donc ? — Tu verras ! Crépinet avait de l'esprit. Après tout, que risquait-il ? Vagabond, il sentait, comme Louis Follet venait de le lui insinuer, que si les deux gardes s'étaient donné la peine de le prendre et s'ils voulaient l'emmener avec eux, ce n'était pas présomptueux pour eux deux livres, son faisan et son lapin. Il lui en avait laissé emporter bien d'autres et il venait d'apprendre à ses dépens que, si fin qu'il fût, ils l'étaient au moins autant qu'il lui. Il ne se doutait pas de ce qui s'était passé. Dès qu'il était sorti du Lion d'argent, enchanté de sa conversation avec l'ancienne femme de chambre de la Condrate, elle avait expédié son mari à Angeville, avec deux mots : — Le bossu de la Hiboutière sait beaucoup de choses. Il relèvera demain dans la nuit ses collets au bois du Breuil. — Prenez-le. — Il parlera, si vous savez lui

délié la langue. La trahison était évidente, mais Crépinet n'y songea même pas. Il prit son parti en brave et dit : — Allons puisque vous le voulez, mais vous feriez mieux de m'laisser dormir dans mon lit. — A la Hiboutière ! fit le grand Follet avec un certain mépris. — Pardieu ! j'y serais mieux que chez vous ! — Savoir ! ce n'est déjà pas un si bon endroit ! Le grand garde avait prononcé ce simple mot d'un ton qui donnait la chair de poule au bossu. Les trois hommes se mirent en route. Le bossu, ridicule avec ses deux bosses et courbé sous le poids de son gibier, avait l'air d'un malfaiteur entre deux gardes. Etonné des airs mystérieux des gardes qui, en tout autre temps, se seraient contentés de le renvoyer avec un bon procès verbal et un bon besoin avec quelques bonrades et soulagés de son gibier, il se demandait ce qu'ils voulaient de lui. Ils marchaient depuis une demi-heure environ, tantôt à travers bois, quelquefois en prenant un sentier de la plaine, lorsqu'ils aperçurent devant eux la grande silhouette du château d'Angeville. Mais ils ne devaient pas aller

jusque là. Ils s'arrêtèrent devant une sorte de petite ferme ou plutôt d'un ensemble de bâtiments trapus et solides, aux murailles épaisses, aux toits élevés, entourés d'un carré de murailles qui lui donnaient l'aspect d'une réduction de forteresse. Une porte basse, surmontée d'un écusson sculpté dans la pierre, y donnait accès. Le corps de logis principal, adossé aux murs du fond, se composait d'un simple bâtiment allongé, avec des toits en anse de vent aux deux extrémités, et qui pouvait convenir à deux ménages. A l'approche des trois compagnons, des abois furieux se firent entendre à l'intérieur de la cour et ils redoublèrent lorsque le grand garde remua le loquet. Il entra le premier en ordonnant : — La paix, Blaireau ! Le fruit cessa aussitôt. Un grand griffon sauta presque à la figure de Simon Follet, mais c'était dans un but de carresse, et il en fit autant pour l'autre frère, qui le prit par son collier, déjà le chien se tourna vers Crépinet en grondant, sa gueule ouverte avec deux rangées de crocs menaçants. L'aîné des Follet ordonna de nouveau : — A la noble Blaireau ! Le chien obéit à regret et gagna, la queue entre les jambes,